CONGRÈS EUROJURIS FRANCE 2026 À LA BAULE
29 / 30 JANVIER

EUROJURIS FRANCE

RSE : ET SI LES AVOCATS PLAIDAIENT AUSSI POUR LA PLANÈTE ?

PROGRAMME

Jeudi après-midi :

14h15-16h30: plénière d'ouverture– Animée par **Jacques ROUGERIE**
Habiter les océans 🌊

16h30-16h50: présentation des partenaires 🤝

16h50 – 17h05 : Pause-café – Profitez-en pour aller voir nos partenaires 🤝

17h05-18h30: Assemblée Générale suivie du Conseil d'administration et du Bureau : élection du Conseil d'administration, , du Bureau , du Président

Dîner à l'hôtel 🍽️

Journée du vendredi :

9h30 – 11h00 : Ateliers au choix

La RSE autrement : enjeux et mise en œuvre pour les cabinets d'avocats et études de CDJ avec la Théorie du Donut

Animé par Sarah GAUTSCHOUX

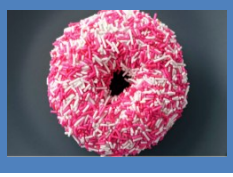

Urbanisme, construction, environnement : gérer les contentieux croisés

Animé par Thomas DROUINEAU et Jean-Philippe RUFFIÉ

Un exemple RSE de l'application du droit :

Le droit disciplinaire durable

Animé par François VACCARO

11h00-11h15 : Pause-café – Profitez-en pour aller voir nos partenaires 🤝

11h15 – 12h45 : Ateliers au choix

La RSE autrement : enjeux et mise en œuvre pour les cabinets d'avocats et études de CDJ avec la Théorie du Donut

Animé par Sarah GAUTSCHOUX

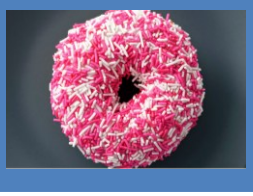

Urbanisme, construction, environnement : gérer les contentieux croisés

Animé par Thomas DROUINEAU et Jean-Philippe RUFFIÉ

Le risque climatique et le droit des affaires

Animé par Corinne PILLET

12h45 – 14h : Déjeuner 🍽️

14h15 – 15h45 : Ateliers au choix

RSE en action : retours d'expérience d'avocats et de commissaires de justice

Avec les interventions de Tristan CHEVREAU & Stéphane BAIKOFF

Environnement et risque penal

Animé par Pascal ZECCHINI

La recherche du bonheur est-elle un droit fondamental ?

Le développement des droits fondamentaux en jurisprudence est-il le signe d'une plus grande exigence en matière de responsabilité sociétale des entreprises ?

Animé par François VACCARO

15h45 – 16h15 : Pause – Profitez-en pour aller voir nos partenaires 🤝

Temps libre

18h45 : Départ en car pour la soirée de gala 🖼️ 💃 🕺

LES INTERVENANTS :

Jacques ROUGERIE est un architecte océanographe français, académicien, membre de l'Académie des beaux-arts. Il est spécialiste de l'habitat littoral et sous-marin. Il est à l'origine de projets pour l'exploration des océans et conçoit ses premiers habitats sous-marins dès le début des années 1970. Jacques Rougerie se passionne pour la mer et l'architecture. Il fonde ses recherches et ses réalisations sur une architecture bionique, notamment marine et s'intéresse au développement durable, dans le but de sensibiliser à l'importance de la mer.
Parmi ses réalisations, Jacques Rougerie construit des habitats, des laboratoires sous-marins, des centres de la mer, des vaisseaux à coque transparente, des musées subaquatiques, des lieux de vie sous-marins, des projets d'hôtels et d'universités flottants mobiles. La Fondation Jacques Rougerie - Institut de France contribue au développement de projets qui doivent permettre l'émergence de nouvelles techniques, d'une nouvelle architecture, d'un nouveau design ou de tout autre outil répondant aux exigences d'un futur responsable, fondé sur les préceptes du développement durable liés à la mer.

Sarah GAUTSCHOUX - Pendant plus de 15 ans, Sarah a évolué au sein de structures à impact (Max Havelaar France, Action contre la Faim). Elle a accompagné des entreprises et organisations de tous types dans la construction et la mise en oeuvre de leurs stratégies RSE et engagement, en France comme à l'international. Un pied dans le monde de l'impact et l'autre dans celui des entreprises, elle s'est engagée pour créer des ponts entre eux. Elle a fondé le cabinet de conseil en RSE et durabilité « De Cause à Effets » en 2022, avant de s'associer à Séverine GERARDIN pour créer Sounds Good Conseil en 2024. Sarah est également contributrice de la Convention des Entreprises pour le Climat (CEC).

Corinne PILLET est avocate au Barreau de Paris au sein du cabinet IFL Avocats. Docteur en droit, est titulaire d'une licence LEA en anglais et en allemand et d'un DEA de droit international public et privé. Elle a acquis une expérience professionnelle au sein du cabinet d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, Berthon Rivière Latreille et Associés de 1988 à 1992. En 1993, après avoir obtenu le CAPA, elle devient avocat au Barreau de PARIS et développe une activité de conseil en droit des sociétés pour les entreprises françaises et étrangères. Ses domaines de compétence sont le droit des sociétés, les opérations de fusion et acquisition ainsi que les problématiques liées aux difficultés des entreprises. Elle dispose d'une expertise particulière en matière de litiges post acquisition et de conflits entre associés. Eu égard à sa formation universitaire et à sa pratique professionnelle, Corinne Pillet a pour centre d'intérêts les relations internationales entre les acteurs économiques.

Thomas DROUINEAU, avocat au Barreau de Poitiers au cabinet 1927 avocats. Il accompagne des projets d'aménagement publics et privés, notamment touristiques. Il intervient également dans la gestion du patrimoine des collectivités et dans l'optimisation de leurs ressources. Il gère, avec l'équipe dédiée du cabinet, le littoral et la gestion de la bande côtière des collectivités exposées. Il assure également le développement et l'accroissement de la relation d'affaires entre acteurs publics et acteurs privés. Il accompagne des entreprises du secteur public ou privé ainsi que des établissements et collectivités publiques dans la négociation et le suivi de leurs marchés publics et assimilés. Il suit des collectivités dans leurs diverses métiers, avec une équipe de 20 avocats intervenant notamment en droit des collectivités territoriales sur la France métropolitaine et outre-mer. L'acte de construire est également au cœur de ses prestations, aux cotés des constructeurs et de leurs assureurs, pour la rédaction de contrats pérennes, et la gestion de la pathologie du bâtiment si nécessaire.

Tristan CHEVREAU, Commissaire de Justice Associé au sein de la SAS ID FACTO. Il prête serment auprès du Tribunal de Grande Instance de MELUN en 2015 et devient associé en 2019. Il participe alors activement à la création et au développement d'ID FACTO, désormais implantée sur huit offices en Île-de-France. Il concentre son activité sur le constat, le recouvrement amiable, le contentieux locatif et l'accompagnement de donneurs d'ordre institutionnels. Attaché à une profession moderne et responsable, il s'implique dans la transformation numérique des études et dans l'intégration des enjeux de RSE. Il défend une pratique à la fois rigoureuse, innovante et accessible de la profession de Commissaire de Justice.

Stéphane BAIKOFF, est avocate au Barreau de Nantes, au sein du Cabinet Shannon Avocats. Titulaire du DEA de Propriété Littéraire Artistique et Industrielle, ainsi que du certificat de spécialisation Délégué à la Protection des Données délivré par le CNAM, Stéphane BAÏKOFF a prêté serment en juin 2006. Elle intervient principalement en conseil, contentieux et responsabilité, dans les secteurs de la Santé (data, conformité RGPD d'applications de santé, responsabilité civile et ordinale) et de l'Innovation (data, conformité RGPD, contrats informatiques, IA). Elle est membre de la commission TIC et de la commission Avocats-Médecins au sein du Barreau de Nantes.

Jean-Philippe RUFFIÉ, avocat au Barreau de Bordeaux. Il a rejoint le Cabinet Lexia en 1999 en qualité de collaborateur et devient avocat associé en 2003. Spécialiste en Droit public depuis 2001, Maître Ruffié intervient dans tous les domaines où l'administration est impliquée. En 2009, il obtient également le certificat de spécialiste en Droit de l'environnement et devient l'un des rares avocats titulaires de cette spécialité. Ses expertises ont permis au Cabinet Lexia d'acquérir une solide réputation tant en Droit public qu'en Droit de l'environnement.
En parallèle de sa mission d'avocat, Jean-Philippe Ruffié est également chargé de cours dans le Master spécialisé de Gestion patrimoniale et immobilière. Il rédige également régulièrement des articles de doctrine dans ses domaines de compétence et assure la mise en œuvre de formations à l'attention de ses clients.

François VACCARO, avocat honoraire au Barreau de Tours.
Il est licencié es lettres, diplômé de la faculté de droit de Paris 1 Panthéon Sorbonne. Il effectue des travaux de recherche en histoire contemporaine relatifs à l'histoire du mouvement syndical, avant de s'orienter vers la profession d'Avocat et de fonder en 1992 ce qui deviendra le cabinet Orva Vaccaro Avocats implanté à Tours et à Paris, consacré à la défense des intérêts de ses clients, entreprises pour la plupart. Spécialiste en droit du travail , il contribue à différents médias professionnels et a développé une activité de formation destinée aux praticiens qu'ils soient en cabinet ou en entreprise, en marge de son activité plaidante . Les dimensions sociologiques et historiques caractérisent ses travaux à vocation très opérationnelle.

Pascal ZECCHINI, avocat au Barreau de Toulon au cabinet Clamence avocats. Pascal est avocat depuis le 1er janvier 2008. Il intervient principalement en matière pénale, pour laquelle il détient une mention de spécialisation décernée par le Conseil National des Barreaux, et de manière générale dans le contentieux privé. Pénaliste, Lauréat de la Conférence du Stage en 2010, il pratique quotidiennement le contentieux répressif dans toutes ses composantes, et intervient dans les procédures liées à l'indemnisation des victimes d'infractions et d'accidents ainsi que dans les situations, patrimoniales ou extra-patrimoniales, relatives à la famille et aux personnes.

LE COMITÉ CONGRÈS

Tristan CHEVREAU
Commissaire de justice à Melun
ID FACTO MELUN

Capucine VARRON-CHARRIER
Avocate à Toulon
CLAMENCE Avocats

Benjamin ENGLISH
Avocat à Saint-Brieuc,
SHANNON AVOCATS

INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu du congrès :

Hôtel Barrière L'Hermitage La Baule
Adresse : 5 Espl. Lucien Barrière, 44500 La Baule-Escoublac

🚺 **Club enfant :** Ouverture possible à partir de 6 enfants (4 à 12ans)

De 10H à 17H = 70€ la journée + 30€ le déjeuner par enfant

Renseignements :

Virginie MEREGHETTI-FILLIEUX
EUROJURIS FRANCE
82 avenue du Maine - 75014 PARIS
Tél : 01 46 33 07 19
virginie.mereghetti@eurojuris.fr

TARIFS & CONDITIONS D'INSCRIPTION:

- Pour **une personne congressiste en chambre single** : **1 233€** HT soit 1479,6€ TTC
- Pour **une personne congressiste en chambre double** : **993€** HT soit 1 191,6€ TTC (tarif par personne)
- Pour **la 2ème personne du même cabinet inscrite et pour les 20 premiers inscrits** congressistes : **1 133€** HT soit 1359,6€ TTC
- Pour un **accompagnant non congressiste** : **852€** HT soit 1 022,4€ TTC (chambre double)

Ces prix comprennent :

Formation : jeudi après-midi et vendredi
Hébergement : du jeudi soir au samedi matin (2 nuits)
Repas : Dîners du jeudi soir et vendredi soir, déjeuner du vendredi midi, petits-déjeuners du vendredi et samedi ainsi que les différentes pauses.

Nombre d'heures de formation :

6h30 sur les 2 jours (2h le jeudi et 4h30 le vendredi)

Public visé :

Avocats, commissaires de justice, juristes, professionnels du droit en exercice

Compétences / spécialités :

Vie professionnelle, droit de l'environnement, droit du travail, droit des sociétés, droit commercial, droit public, droit pénal, urbanisme, toutes compétences juridiques

Pré-requis :

Cette formation est ouverte à tous les professionnels du droit en exercice.

Prise en charge :

Eurojuris France a obtenu la certification Qualiopi pour les actions de formation. Cette formation peut donc être prise en charge par les organismes financeurs.
Numéro de déclaration d'activité d'EUROJURIS France : 11 75 375 0575.
Ce numéro ne vaut pas agrément de l'Etat.

Documents en fin de formation :

A l'issue de la formation une attestation de présence sera remise à chaque participant. Un questionnaire de satisfaction sera également adressé à chaque participant.

Méthode pédagogique utilisée et validation des acquis :

Ces deux journées utiliseront des méthodes de formation démonstratives, avec des temps d'échanges entre les intervenants et les participants. A la fin de chaque atelier, une évaluation formative sera faite, avec des échanges et questions entre l'intervenant et les participants afin de valider les acquis des participants.

Objectifs:

A l'issue de ces deux journées de formation le participant saura comment mettre en place une politique de RSE au sein de son cabinet / étude, et il saura comment appliquer le droit de l'environnement à sa matière.

Contact handicap :

Si vous êtes en situation de handicap vous pouvez contacter notre contact handicap Virginie Mereghetti-Fillieux par courriel à virginie.mereghetti@eurojuris.fr ou par téléphone au 01 46 33 07 19 afin de trouver des solutions adaptées.

Inscription en ligne uniquement :

PARTENAIRES

PACK EXPOSANT

3500€ HT

Inclus dans le pack :

- Séjour complet pour 1 personne du jeudi après-midi au samedi matin
- Nuitées du jeudi et vendredi en chambre single
- Repas : Dîners du jeudi et vendredi, petits-déjeuners du vendredi et samedi, déjeuner du vendredi
  Pauses
- Table avec 2 chaises. Possibilité de mettre un kakemono
- Logo sur le site et sur le programme du congrès
- Présentation en plénière le jeudi

PERSONNE SUPPLÉMENTAIRE

1 110€ HT

Inclus dans ce tarif :

- Séjour complet pour 1 personne du jeudi après-midi au samedi matin
- Nuitées du jeudi et vendredi en chambre single
- Repas : Dîners du jeudi et vendredi, déjeuner du vendredi
  Pauses